



---

<b>Rapport du Président du Conseil de direction et du Directeur général</b>	
Serge Reichen, Président du Conseil de direction Dominique Rast, Directeur général	2
<b>Message de soutien</b>	
Christophe Reymond, Directeur général du Centre Patronal	5
<b>Rapports de l'équipe de direction générale</b>	
Damien Métrailler, Directeur Filière Jeunes	6
Eric Borgeaud, Directeur Filière Adultes	8
Alessandra Aslan, Directrice des Ressources humaines	12
Jacques Nicolerat, Directeur Finances et Administration	17
<b>Chiffres-clés 2019</b>	19
<b>Rapport du Service Intégration</b>	
Vincent Botet, Directeur du Service Intégration	20
<b>Finances</b>	
Comptes de résultat, bilan et annexes	24
Rapport de l'organe de révision	32
<b>Organisation</b>	34

---



Dominique Rast  
Directeur général

Pour le Conseil de direction et la Direction générale de l'Orif, l'année 2019 peut être qualifiée de très satisfaisante. Notre institution a su innover et s'adapter aux attentes de ses nouveaux mandants tout en se renforçant financièrement. Ce bel état de santé pour une « dame de 71 printemps » n'est

pas le fruit du hasard, il démontre la **confiance** que les services placeurs et les employeurs ont en nous année après année. Une fidélité que nous honorons par des réponses concrètes à leurs besoins et un esprit de proactivité toujours en veille.

Cette situation a été propice à la naissance de projets innovants au cœur de nos structures : location de voitures électriques en libre-service et ouverture d'un pressing d'application à Aigle, reprise et gestion d'un restaurant à Renens et à Lullier (GE), création et vente de produits ménagers respectueux de l'environnement à Pomy sont quelques-uns des thèmes en cours de développement. Tous, et cela est impératif, ont pour but de servir les projets professionnels de nos bénéficiaires et de les préparer au mieux aux réalités du marché du travail.

Du management aux équipes formatrices, pédagogiques, sociales et administratives sur le terrain, l'Orif ne ménage pas ses efforts et se donne les moyens d'atteindre les objectifs que lui impose sa mission : l'intégration professionnelle du plus grand nombre de ses bénéficiaires dans le marché de l'emploi.

Nous pouvons donc partager notre **plaisir** et notre fierté puisque, cette année, nous arrivons à un taux de 83,1% de bénéficiaires, ayant terminé leur formation à l'Orif, toujours intégrés dans le monde du travail, deux ans après avoir quitté un de nos sites. Nos mandants AI seront particulièrement attentifs au taux de 96,8% de ces mêmes

# Les valeurs de l'Orif au service de l'intégration professionnelle

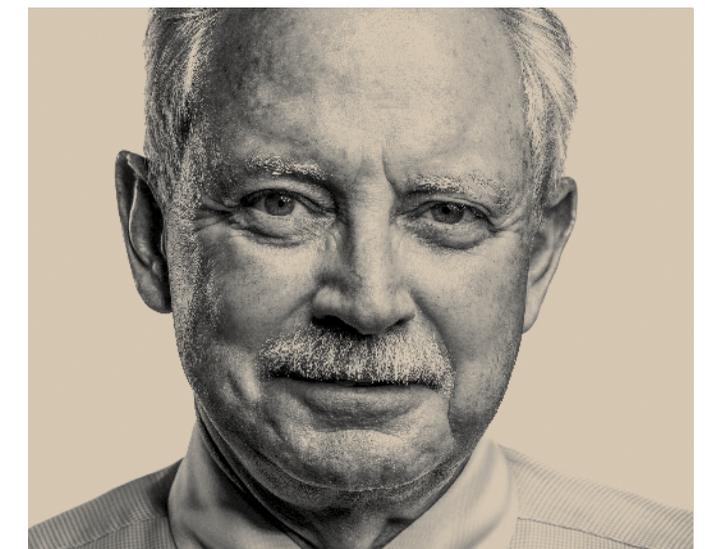
bénéficiaires qui ne requièrent plus de rente ou seulement une rente partielle et cela toujours deux ans après avoir quitté nos structures. Au-delà des chiffres, ces résultats sont pour l'Orif un bon indicateur de la pérennité de l'intégration des personnes qui lui sont confiées.

En interne, des projets au long cours nécessitant **courage** et force ont été menés ou initiés durant l'année écoulée. La mise sur pied d'une CCT unique pour l'ensemble de nos sites en est un bon exemple. D'autre part, une « métamorphose » a été initiée par la Direction générale en étroite collaboration avec ses 50 cadres intermédiaires. Comme son nom le laisse à penser, ce projet est ambitieux et a pour but de renforcer nos prestations et l'employabilité de nos bénéficiaires.

Travailler quotidiennement avec des personnes fragilisées demande des savoir-faire très spécifiques et un engagement complet de la part de nos collaborateurs-trices. Une telle proximité avec l'humain ne peut se faire qu'avec **l'authenticité** du cœur; celle qui permet l'écoute et l'empathie essentielles à la réussite de notre mission.

L'Orif engage tous les moyens nécessaires pour que ses bénéficiaires puissent disposer d'un rôle valorisant au sein de la société, notamment au travers de leur activité professionnelle. De plus, au-delà des actes concrets, des enjeux financiers et économiques, l'Orif a **l'intuition**, voire la certitude, que lorsqu'une entreprise a foi en ce qu'elle entreprend, les choses se réalisent.

Avoir la conviction que l'on œuvre pour le bien-être et la dignité d'autrui est le plus beau des leviers vers la réussite. C'est avec une énergie créatrice et porteuse de projets innovants que l'Orif a relevé ses défis 2019 et compte bien pérenniser cet enthousiasme dans les années à venir au service de l'intégration professionnelle.



Serge Reichen  
Président du Conseil de direction



Christophe Reymond  
Directeur général du Centre Patronal

Malgré les pressions de plus en plus fortes pour que les entreprises privées mettent au premier rang de leurs préoccupations des valeurs sociales ou environnementales, on doit rappeler que leur objectif essentiel demeure avant tout économique, afin d'assurer leur pérennité. Cela n'est pas réducteur car la propriété privée et la concurrence impliquent l'échange et l'équilibre des intérêts. Elles sont créatrices de responsabilités multiples.

Parmi les nombreux témoignages de cette responsabilité sociale, l'insertion professionnelle constitue un cas particulier, parce qu'elle est en lien très direct avec l'activité économique. Elle représente, de manière emblématique,

l'occasion de faire « coup double ». Les femmes et les hommes que l'on aide à s'insérer dans le monde du travail constituent une ressource pour les entreprises, tout autant qu'une occasion pour ces collaborateurs de prendre ou de retrouver une vraie place dans la société.

L'Orif l'a compris depuis des années et considère les entreprises comme des partenaires indispensables. Pour trouver une place de stage ou de travail bien sûr, mais aussi pour faciliter la phase d'accueil des personnes au bénéfice de mesures d'insertion. Les chefs d'entreprise, les responsables RH ne doivent pas hésiter une seconde : ils trouveront en l'Orif un partenaire fiable et de proximité.

# Les sites jeunes au plus proche de l'économie

L'Orif est attentive à proposer des formations qui répondent aux besoins du monde de l'économie, du marché de l'emploi, des offices placeurs et aussi, bien évidemment, aux intérêts des jeunes bénéficiaires qui nous sont confiés.

Dans cet esprit, l'Orif Vernier a consulté les principales entreprises du canton de Genève disposant d'un département de logistique important. Il est apparu que la demande en personnel formé dans ce domaine était réelle et avec un fort potentiel pour les années à venir. C'est sur cette base que notre site genevois a conclu un partenariat avec l'entreprise Progeda/Transgourmet pour la formation de ses apprentis logisticiens AFP. A la rentrée d'août 2019, six d'entre eux, encadrés par un MSP, y ont débuté leur formation.

Toujours à l'Orif Vernier, un accord a été conclu avec la Direction générale de l'Enseignement secondaire II dans le cadre de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans. Une formation pré qualifiante de huit élèves peut désormais s'effectuer dans les domaines de l'intendance ou de la restauration.

En Valais aussi, l'Orif tient à renforcer ses liens avec le milieu économique. En témoignent la constitution d'un atelier intégré au sein de la menuiserie MP Papilloud, l'ouverture d'une section d'aide en soin et accompagnement en partenariat avec des EMS de la région, l'instauration d'un troisième point de formation Migros et un partenariat avec l'entreprise de maçonnerie Lorenz. Ces coopérations avec le monde économique ne sont pas nouvelles à l'Orif Sion. Cette année fut d'ailleurs l'occasion de célébrer plus de 15 ans d'une très fructueuse collaboration avec Migros Valais.

Soucieuse de diversifier ses solutions de formation, l'Orif s'est mise sur les rangs pour la gestion du restaurant scolaire du CFPne de Lullier. La DGDES l'a confiée à l'Orif Vernier, donnant l'occasion à des apprentis aides de cuisine de pratiquer 10 mois de leur formation dans une réalité professionnelle en fournissant quotidiennement près de 300 repas. Du fait de l'éloignement de cette école avec le centre de Vernier, une équipe spécifique a été constituée.

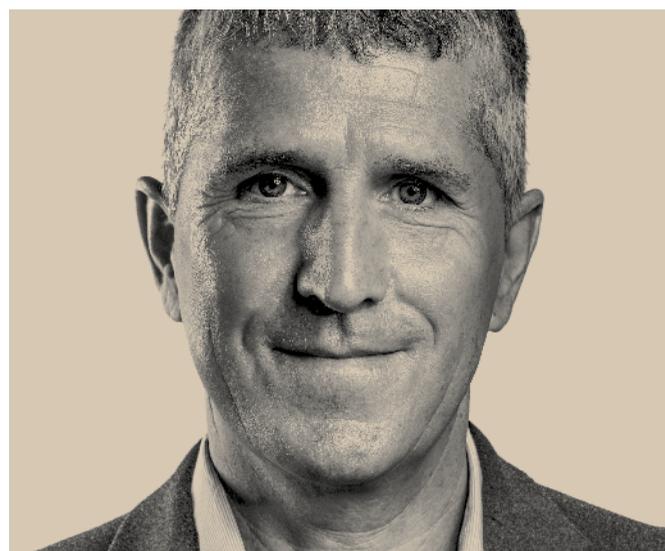
Dans le même domaine d'activités, relevons la reprise de la gestion du café de La Ferme des Tilleuls par l'Orif Renens pour une durée de quatre mois avant d'importants travaux d'aménagements. La Ferme des Tilleuls rouvrira en 2020 en proposant une nouvelle offre culinaire. Avec l'ouverture de ce restaurant, l'Orif Renens a connu un beau rapprochement avec sa commune hôte et ajoute un nouveau métier à sa palette de formation, celui d'employé en restauration.

Durant l'exercice sous revue, deux des trois sites jeunes de l'Orif ont fêté un jubilé.

L'Orif Sion a célébré ses 50 ans d'existence avec des manifestations pour les collaborateurs, les bénéficiaires et l'office AI. Élément marquant de ces réjouissances, la soirée des Patrons, où une centaine d'entreprises ont répondu à l'invitation.

De son côté, l'Orif Renens a fêté ses 10 ans. L'évolution de ce centre depuis son ouverture est notable : de quatre ateliers, 20 jeunes et huit collaborateurs en 2009, il est passé à 12 métiers, 130 jeunes en formation et une cinquantaine de collaborateurs.

Enfin, au niveau des infrastructures, les importants travaux de rénovation des bâtiments de Vernier se sont poursuivis. Sur le site de Sion, le réfectoire de la Halle des Rottes a été intégralement transformé et afin de diminuer la consommation électrique du site, l'ensemble des luminaires ont été équipés en LED. L'efficacité énergétique est également recherchée à l'Orif Renens. Sous le nom de GreenOrif, un concept de sensibilisation environnementale applicable à toutes les activités y a été développé. Ce projet de développement durable sera étendu à l'ensemble des sites de l'Orif dans les années à venir.



Damien Métrailler  
Directeur Filière Jeunes



# Grouper nos forces pour plus d'efficacité

Les sites réunis sous l'enseigne de la Filière Adultes de l'Orif ont connu une année très dynamique et riche en nouveautés autant en termes de gestion que de développement de leurs activités.

En 2019, les sites d'Aigle et de Vaulruz d'un côté, ceux de Delémont et de La Chaux-de-Fonds de l'autre, ont vécu un événement marquant: l'union de leur direction. En effet, à la suite des départs de deux directeurs, la direction générale a repensé l'organisation managériale de ces centres et proposé au Directeur de l'Orif La Chaux-de-Fonds de reprendre le site de Delémont et au Directeur de l'Orif Aigle de diriger celui de Vaulruz. Ces derniers ont accepté avec enthousiasme de relever le défi de mettre en place des directions encore plus efficaces et une organisation harmonisée, dans la perspective d'augmenter significativement les synergies.

En plus de ces éléments organisationnels, ces quatre sites, tout comme ceux de Pomy et de Morges, ont connu des activités riches et diverses. En voici quelques exemples.

L'Orif Delémont a terminé la phase test d'un projet d'accompagnement de jeunes en difficulté et en a tiré un bilan très positif, les autorités cantonales jugeant que le travail effectué répondait en tout point aux attentes. Le site de Delémont est prêt à poursuivre ce mandat.

Dans le canton de Vaud, de nouveaux projets sont lancés avec les services cantonaux, comme celui en faveur des personnes de plus de 50 ans en recherche d'emploi, dans lequel l'Orif Morges met à disposition ses compétences dans le domaine secondaire (électricité et mécanique) et l'Orif Pomy ses atouts en comptabilité.

Ce site s'ouvre également à l'accueil de migrants et a participé à un projet d'évaluation de potentiel. Il renforce aussi son expertise dans la prise en charge des mal- et non-voyants en menant, d'entente avec l'office AI du canton de Vaud,

une mesure pilote en partenariat avec le Service Romand d'Information pour Handicapés de la Vue (SRIHV). Celle-ci vise à favoriser la transition des jeunes touchés par ces problèmes de vision entre l'école et le monde professionnel, afin d'améliorer leurs chances d'intégration dans le marché de l'emploi.

Le site de Morges a poursuivi sa collaboration avec l'entreprise Liebherr en dispensant des modules de formation dans le domaine de la mécanique et avec l'entreprise de placement Adecco, de même que l'Orif La Chaux-de-Fonds, dans le domaine de l'horlogerie. Sa section logistique a intensifié son service de stockage et de livraison de produits de consommation pour une entreprise privée. Son équipe d'évaluation des mesures 69RAI a également accueilli un médecin en la personne du Dr François Provitolo.

L'Orif Aigle a mis sur pied une section de conciergerie et un module de formation de chargé de sécurité MSST. Elle a également développé un partenariat dans le domaine du bureau-commerce avec une entreprise régionale ainsi qu'une collaboration de formation sur un important site logistique. De plus, le site a entamé la création d'une blanchisserie-pressing d'application au cœur de la ville d'Aigle, nommée Code couleurs. Courant 2020, ce lieu offrira des places d'observation/orientation ainsi que des places de stage et formation dans le métier de l'intendance.

L'Orif Vaulruz, qui fêtait ses 10 ans, a noué de nouveaux partenariats avec des entreprises et institutions fribourgeoises. Elle a vu s'accroître de façon très importante le nombre de bénéficiaires en mesure de réinsertion.

Evidemment, ces nouvelles prestations ne sauraient être performantes sans des collaboratrices et collaborateurs bien formé-e-s. A cet effet, des formations continues en lien

avec les troubles du spectre de l'autisme sont organisées et un groupe de référence interne a été constitué. Nous poursuivons prioritairement le développement de notre dispositif d'accompagnement spécifique, qui passe notamment par la mise en œuvre d'ateliers de compétences sociales. Et, afin de mieux prendre en charge des bénéficiaires avec des difficultés d'apprentissage, plusieurs collaboratrices et collaborateurs se sont formés à la remédiation cognitive.

L'Orif dispose ainsi d'un personnel compétent pour répondre à la diversité des défis qu'elle rencontre année après année.



Eric Borgeaud  
Directeur de la Filière Adultes



# Une nouvelle CCT pour l'Orif



Alessandra Aslan  
Directrice des Ressources humaines

L'année 2019 a été marquée par la finalisation de la Convention Collective de travail de l'Orif. Pour la première fois, tous les collaboratrices et collaborateurs de l'Orif sont rassemblés autour d'une convention de travail unique.

Grâce à l'investissement d'une commission interne en collaboration avec deux organisations du personnel, la nouvelle CCT a été signée en juin 2019. Elle offre d'excellentes conditions de travail, justes et transparentes. Les nombreux retours de nos collaboratrices et collaborateurs témoignent de la confiance et de l'engagement de chacune et de chacun.

Notre dynamisme nous emmène dans de nouveaux projets. Dans la continuité des célébrations de notre 70<sup>e</sup> anniversaire fêté en 2018, des réflexions, groupées dans un projet nommé « Métamorphose », ont été menées cette année avec l'ensemble des équipes de direction élargies de nos sites. Décidées en 2019 pour être mises en place dans les deux ans à venir, ces mesures sont stratégiques pour l'Orif. Elles ont pour objectifs communs d'assurer l'adaptation des pratiques selon les métiers et de continuer à améliorer notre savoir-faire ainsi que les structures et notre organisation générale. Deux thèmes parmi la dizaine de mesures décidées touchent particulièrement les ressources humaines : l'évolution de la gestion du temps et l'adaptation des pratiques professionnelles.

Le séminaire annuel des équipes de direction élargies (EDE) de nos sites s'est focalisé en 2019 sur les valeurs qui soutiennent notre mission. Ceci s'est fait en les intégrant dans une formation en management qui se poursuivra en 2020. En plus de partages conviviaux et d'échanges informels qui nous sont chers, le séminaire a été l'occasion d'échanger entre sites sur les principaux projets en cours.

La formation de l'équipe en charge des mesures de sécurité et de santé au travail a été renforcée. C'est avec plaisir que nous constatons la baisse du taux d'absences pour accidents et maladies de courte durée, déjà remarquée l'année précédente, pour terminer l'année 2019 avec un taux d'absence de 2,59%. Nous adressons nos meilleurs vœux de rétablissement à nos collaboratrices et collaborateurs atteints dans leur santé.

L'effectif au 31 décembre 2019 est en légère augmentation par rapport à 2018 avec 467 collaboratrices et collaborateurs fixes en 2019 (458 en 2018). Le taux de rotation global pour l'Orif est de 10,2% en comprenant six départs à la retraite. L'ancienneté moyenne globale est de sept ans et sept mois et la moyenne d'âge reste stable autour de 46 ans.

La répartition par secteur professionnel maintient la ligne directrice souhaitée par la direction générale, à savoir, celle de rester au-dessus de 70% des effectifs directement impliqués dans l'évaluation, l'orientation, la formation et l'intégration des bénéficiaires.

Enfin, plusieurs événements ont marqué le service des ressources humaines. Notre responsable des salaires a dû s'absenter pour des raisons de santé et a été remplacée au pied levé en cours d'année. Nous lui adressons tous nos vœux de rétablissement. Le Directeur des Ressources humaines, Olivier Barraud, a quitté l'Orif pour de nouvelles opportunités professionnelles. Nous le remercions pour ses années de service à l'Orif et lui souhaitons une excellente continuation. Et quant à moi, j'ai repris avec motivation et beaucoup de plaisir la fonction de Directrice des Ressources humaines au cours du deuxième semestre 2019.

Le dynamisme de l'organisation, sa volonté de continuellement se remettre en question au service de ses bénéficiaires et de ses mandants, et en particulier, l'engagement et l'attachement à une mission commune qui identifient les collaboratrices et collaborateurs à l'Orif, sont autant d'atouts pour nous permettre de continuer à relever les défis d'aujourd'hui et de demain.







# Année de développement

L'Orif a réalisé un chiffre d'affaires de 66,5 millions de francs contre 63,7 millions en 2018. Cette forte augmentation de volume de recettes s'explique principalement par une demande importante des mandats AI et le développement des travaux de production pour près de 0,8 million de francs supérieur à l'année 2018. Le résultat de l'exercice présente un excédent de 1,3 million de francs. Ce montant est supérieur à la projection budgétaire de l'exercice, favorisant la trésorerie et le développement de l'institution au travers de son processus d'innovation.

La masse totale du bilan diminue de 1,3% et passe de 36,5 millions de francs au 31 décembre 2018 à 36 millions au 31 décembre 2019. A l'actif, on remarque une très forte augmentation des liquidités de 8,1 millions à fin 2019, compensée partiellement par des postes débiteurs ouverts inférieurs de 4,5 millions. Les investissements réalisés cette année restent inférieurs aux amortissements. Ceci favorise le flux de trésorerie lié à l'activité d'investissements mobilier et immobilier, stable entre 2018 et 2019, malgré l'activation de 1 million de francs de travaux sur notre bâtiment de Vernier. La variation positive de 8,1 millions de la trésorerie reste ainsi principalement liée aux activités d'exploitation, excédentaires cette année.

Au passif, on relève une diminution des capitaux étrangers à court terme de 2 millions de francs. Le degré d'endettement se monte au 31.12.2019 à 27,6% contre 29,6% en 2018. Ce taux reste stable et jugé comme très bon.

Au cours de l'année 2019, les prestations facturées à nos mandants se montent globalement à 61,3 millions de francs contre 59,3 en 2018. Cette progression réjouissante de 3,3% permet de disposer d'une trésorerie adaptée pour investir et innover. L'exercice écoulé a également permis la mise en place de synergies intersites Orif permettant des économies d'échelle et l'échange de bonnes pratiques. Le développement des travaux de production supérieurs de 0,8 million par rapport à 2018, favorise également d'autres sources de financement. Le total des charges se monte à 65 millions de francs au 31.12.2019 contre 64,1 millions en 2018. L'augmentation des dépenses de

0,9 million de francs par rapport à l'exercice précédent demeure mesurée par rapport à l'augmentation des recettes.

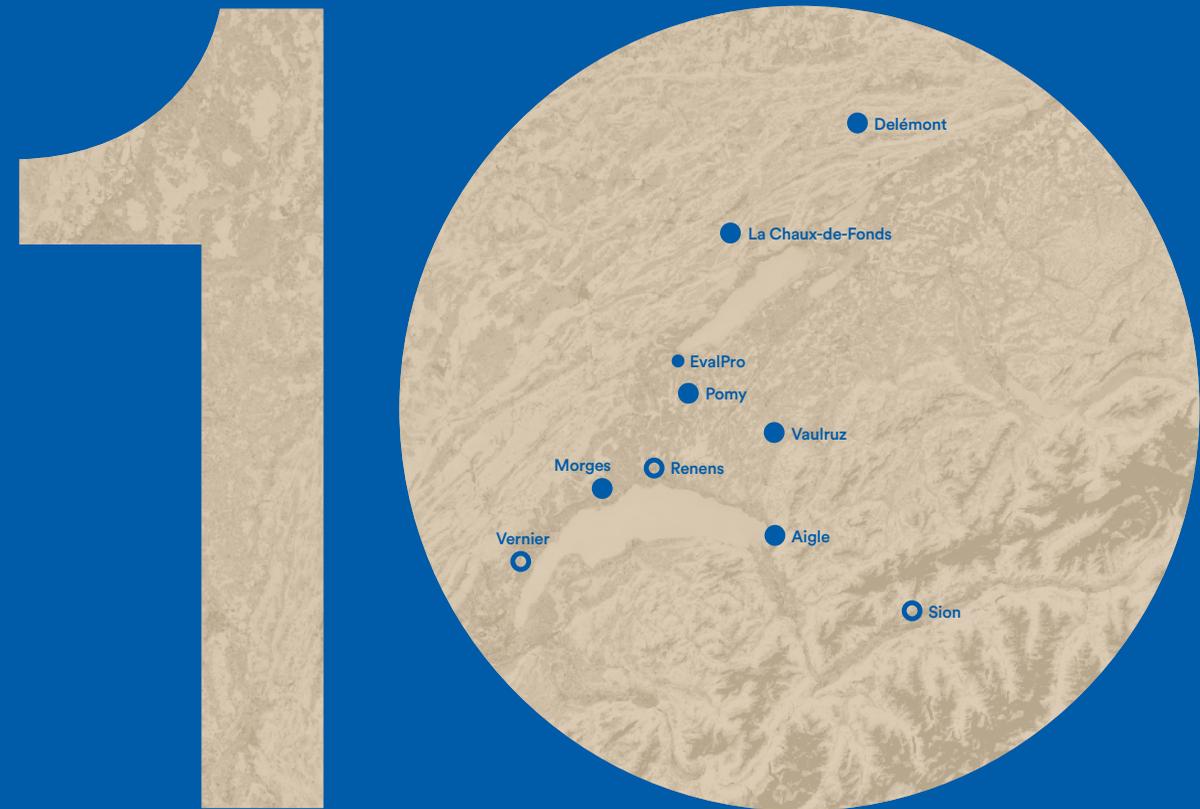
Aucun résultat hors exploitation significatif n'est à considérer sur l'exercice en cours.

Le résultat excédentaire, soumis à une validation finale de la part de nos mandataires AI, sera exclusivement alloué à la mission de l'Orif.

Les comptes présentés ci-après ont été établis conformément aux conditions générales pour le remboursement des mesures d'ordre professionnel de l'AI par les offices AI, édictées par l'Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS). Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (articles 957 à 961d CO, nouveau droit comptable entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2013).



Jacques Nicolérat  
Directeur Finances et Administration



sites en  
Suisse romande

○ Filière Jeunes ● Filière Adultes

## Ils nous ont mandatés :

- Offices de l'assurance invalidité
- Services d'aide sociale
- Offices régionaux de placement

# 467

collaboratrices  
et collaborateurs  
composent l'Orif

# 2328

personnes ont  
bénéficié de  
nos prestations

## Rente bénéficiaires jeunes et adultes

96.8% des bénéficiaires intégrés dans  
l'économie étaient sans rente ou avec  
une rente partielle fin 2019.\*

Détails des  
rentes:  
Sans rente  
84.40%

Rente entière  
3.20 %  
Rente partielle  
12.40 %

## Intégration Bénéficiaires jeunes et adultes

# 83.1%

des bénéficiaires en formation et ayant quitté l'Orif  
en 2017 étaient toujours intégrés dans l'économie fin 2019,  
dont 78.2% dans le premier marché du travail.\*

\* Etude portant sur 246 personnes. Taux de réponse: 91.4%

# Continuer à diversifier nos mandants



Vincent Botet  
Directeur du Service Intégration

Pour le Service Intégration (SI) de l'Orif, l'année 2019 a été une année très satisfaisante, avec une grande richesse de projets réalisés pour de nouveaux mandants, traduisant ainsi la volonté de continuité dans le développement et la diversification des produits proposés par l'Orif.

Ce développement a été rendu possible en grande partie grâce à l'étroite collaboration qu'entretiennent les 10 sites et le Service Intégration de l'Orif. Car en effet, afin de parvenir aux objectifs attendus par ses mandants, le SI s'appuie sur les infrastructures existantes ainsi que sur des compétences et expertises spécifiques propres aux sites de l'Orif, telles que la formation ou l'évaluation.

Parmi les projets menés en 2019 et qui démontrent la nécessité et l'intérêt de cette collaboration, nous pouvons citer le projet Forma Pro 150 mandaté conjointement par la Direction

Générale de la Cohésion Sociale du canton de Vaud et la Direction Générale de l'Enseignement Postobligatoire.

Forma Pro 150 s'adresse à des jeunes adultes sortant de scolarité sans aucun projet de formation. Son but est de leur permettre de mettre le pied à l'étrier de la formation professionnelle et ainsi éviter qu'ils fassent appel à l'aide sociale. L'objectif final est d'amener ces jeunes vers une certification de type CFC/AFP ou de trouver une entreprise du premier marché de l'emploi qui reprenne leur contrat d'apprentissage en cours de formation.

Pour ce projet qui s'étendra jusqu'en 2021, il est attendu que l'Orif prenne en charge 20 places de formation en 2019, puis de 40 à 45 places en 2020 et au final de 60 à 65 places en 2021.

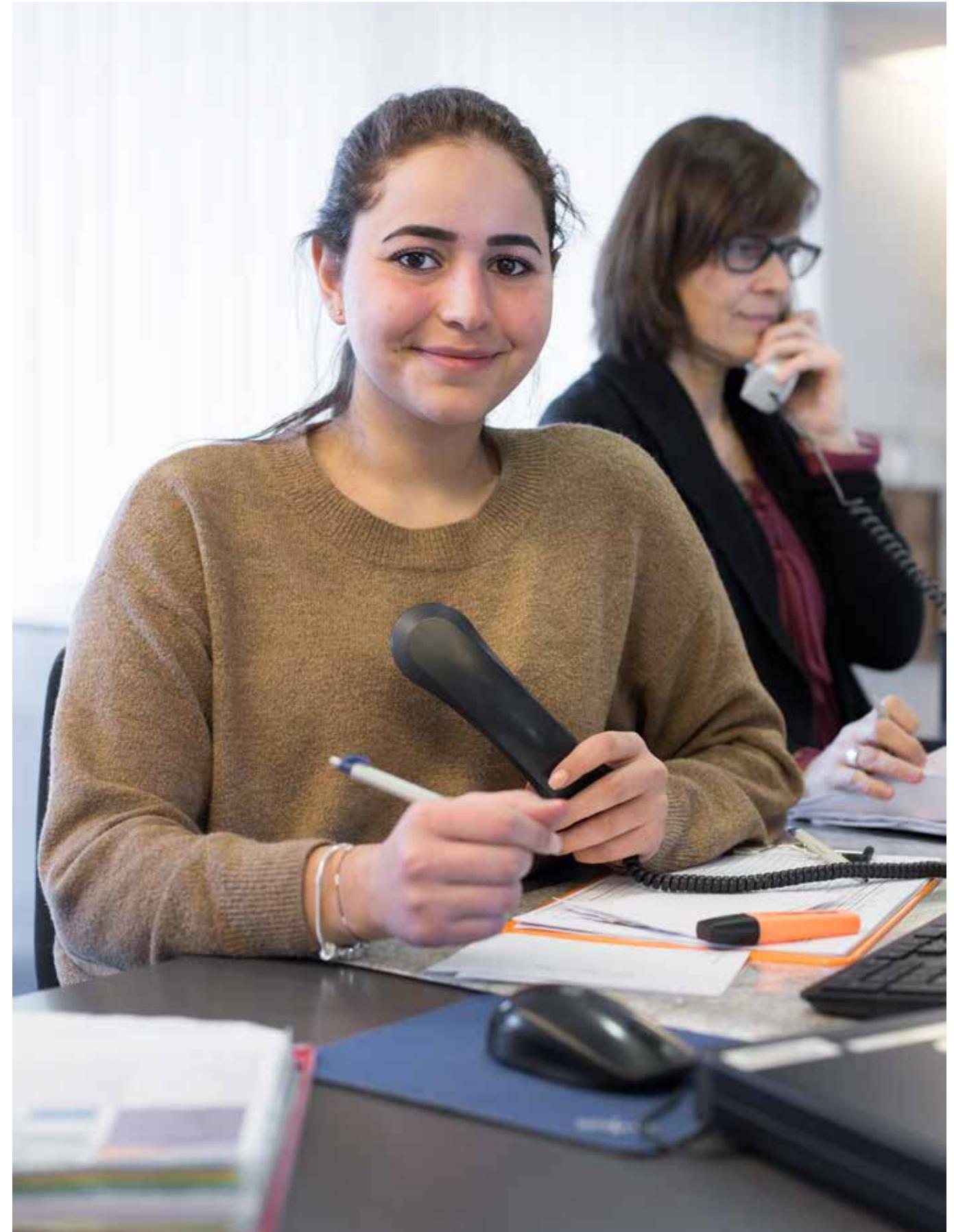
Il est bon de rappeler que nos mandants, qu'ils soient historiques ou nouveaux, attendent des résultats de placement dans l'économie pour nos bénéficiaires. Par exemple, dans le cadre des projets avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale du canton de Vaud, les objectifs de placement fixés sont au minimum d'un jeune sur deux. Pour 2019, l'Orif est au-delà des attentes avec plus de 55% de placement.

Le Service Intégration perçoit le chemin qui reste à parcourir afin de pouvoir satisfaire l'ensemble des sollicitations. Cette année nous a toutefois permis de nous conforter, au travers des échos positifs de nos mandants, quant à la qualité de nos prestations, que ce soit dans l'observation, la formation, l'accompagnement et l'insertion professionnelle.

Afin de répondre à toutes ces nouvelles opportunités, une des clés du succès réside encore et toujours dans notre capacité à développer et à maintenir un réseau de partenaires économiques qui nous font confiance. Plus de 2'000 entreprises en Suisse romande sont à nos côtés au quotidien et, pour certaines d'entre elles, depuis plusieurs années. Nous profitons pour les remercier très sincèrement.

Comme évoqué en préambule, l'année 2019 aura été une année de défis que nous avons su relever avec courage et confiance, ce dont nous pouvons être fiers.





## Comptes de résultat 2019

Comptes cumulés des sites Orif de : Aigle, Delémont, La Chaux-de-Fonds, Morges, Pomy, Renens, Sion, Vaulruz, Vernier, Yverdon et de l'Association.

CHF	2019	2018
<b>Recettes</b>	<b>66 566 419.38</b>	<b>63 736 210.03</b>
Produits formation	61 339 386.25	59 289 635.82
Produits AI	59 398 927.99	57 707 935.80
Produits formation non AI	1 940 458.26	1 581 700.02
Travaux de production	5 204 054.43	4 427 452.96
Produits financiers	8 293.75	6 247.80
Produits et charges inter-Orif	14 684.95	12 873.45
<b>Charges</b>	<b>65 005 734.77</b>	<b>64 118 889.47</b>
Charges du personnel	47 309 822.37	46 822 168.13
Salaires et charges sociales	45 525 569.01	45 278 203.05
Autres charges du personnel	1 784 253.36	1 543 965.08
Charges d'exploitation	17 877 557.90	17 479 192.89
Immeubles	6 060 621.27	6 237 458.06
Administration DG	39 831.05	10 522.35
Frais de fonctionnement du site	1 983 392.32	2 067 548.76
Charges informatiques et téléphonie	1 140 019.96	1 111 643.28
Charges véhicules	411 217.35	414 100.84
Taxes, impôt, assurances, cotisations	619 965.73	536 907.89
Frais sections et assurés	4 639 353.62	4 015 611.95
Amortissements	2 751 650.23	2 881 786.30
Charges et produits financiers	322 519.37	332 252.01
Charges et produits exceptionnels	-91 013.00	-128 638.55
Charges et produits hors exploitation AI	-181 645.50	-182 471.55
Charges de l'association (hors exploit. AI)	25 379.60	8 470.90
Produits de l'association (hors exploit. AI)	-207 025.10	-190 942.45
<b>Provisions</b>	<b>234 268.90</b>	<b>62 882.79</b>
Réserves et provisions	34 268.90	33 155.95
Fonds d'innovation	200 000.00	29 726.84
<b>RÉSULTAT</b>	<b>1 326 415.71</b>	<b>-445 562.23</b>

## Bilan au 31 décembre 2019

Actif	2019	2018
<b>Actif circulant</b>		
Liquidités	8 472 606.09	3 673 031.34
Débiteurs AI	5 569 982.63	10 032 908.01
Autres créances à court terme	641 642.93	559 485.48
Actifs de régularisation	954 829.97	1 048 798.15
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>15 639 061.62</b>	<b>15 314 222.98</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
Garanties de loyer	400 405.30	374 983.35
Agencement machines + véhic.	2 189 232.84	2 782 170.43
Immeubles	17 848 269.32	18 070 083.56
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>20 437 907.46</b>	<b>21 227 237.34</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>36 076 969.08</b>	<b>36 541 460.32</b>
<b>Passif</b>		
<b>Capitaux étrangers</b>		
Fournisseurs	3 041 115.19	1 831 578.42
Créanciers et créanciers divers	0.00	108 357.50
Banques	0.00	3 343 564.30
Hypothèques	307 896.00	303 122.00
Passifs de régularisation	1 730 477.85	1 455 593.20
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>	<b>5 079 489.04</b>	<b>7 042 215.42</b>
<b>Hypothèques</b>	<b>14 450 142.35</b>	<b>14 762 812.35</b>
<b>Provisions</b>	<b>3 668 592.95</b>	<b>3 417 667.40</b>
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>	<b>18 118 735.30</b>	<b>18 180 479.75</b>
<b>Excédents reportés affectés OAI</b>	<b>8 980 740.22</b>	<b>7 662 974.20</b>
<b>Fonds d'innovation affecté OAI</b>	<b>229 726.84</b>	<b>29 726.84</b>
<b>Total fonds affectés</b>	<b>9 210 467.06</b>	<b>7 692 701.04</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Réserve Vente Mont-d'Or	2 764 714.54	2 764 714.54
Capital	894 913.45	869 119.77
Résultat de l'exercice	8 649.69	-7 770.20
<b>Total capital au 31 décembre</b>	<b>3 668 277.68</b>	<b>3 626 064.11</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>36 076 969.08</b>	<b>36 541 460.32</b>

# Annexe aux comptes annuels 2019

## 1 Informations sur la société

L'Orif est une Association privée, sans but lucratif, au sens des articles 60 et ss du Code Civil Suisse. Fondée en 1948, son siège social se trouve en Suisse, à Aigle dans le canton de Vaud.

## 2 Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (articles 957 à 961d CO).

Les prestations effectuées ne sont facturées qu'une fois les décisions des offices AI intervenues. Les principes d'évaluation des immobilisations corporelles respectent les instructions fixées dans les conditions générales émises par les offices AI (CG OAI - état au 01.01.2015).

La constitution de provision d'entretien des bâtiments est possible à hauteur maximale de 2% par année et jusqu'à concurrence de 20% cumulé de la VA des bâtiments en propriété selon les CG OAI.

## 3 Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

### Postes du bilan

- Augmentation de KCHF 8 143 du flux de trésorerie expliquée principalement par l'augmentation des liquidités au 31 décembre
- 2019 et au résultat d'exploitation.
- Variation des provisions d'entretien des bâtiments à Sion, Renens, Pomy, Vernier et Morges pour KCHF 251.
- D'entente avec l'OAI VD, création d'une provision pour l'aménagement d'un futur bâtiment en location à Renens pour KCHF 320.
- Poursuite des amortissements financiers aux banques pour KCHF 308.
- Activation des transformations du bâtiment de Vernier en propriété pour KCHF 991 avec amortissement de 4%.
- Stabilité du degré d'endettement immobilier qui se monte au 31.12.2019 à 27.6% contre 29.6% en 2018.
- Création d'un fonds d'innovation de KCHF 200, financé par un prélèvement sur le résultat des sites affichant un excédent, soit : Morges, Pomy,

Delémont et La Chaux-de-Fonds. Celui-ci est affecté aux fonds réservés OAI selon le principe de solidarité intra-cantonale.

### Comptes de résultat

- Le résultat excédentaire du service d'intégration de KCHF 534 est entièrement reventilé dans les autres sites, au prorata de la facturation des produits d'intégration des sites aux OAI.
- Ouvertures restaurants de Lullier à Genève et La Ferme Les Tilleuls à Renens.
- Facturation des prestations non AI par le site Intégration, puis refacturation de la part d'intervention des autres sites sur ces produits à l'Intégration.
- Augmentation de KCHF 765 des travaux de production.
- Augmentation de KCHF 1691 de la facturation aux OAI.
- Transfert du résultat COPAI au 01.01.2019 de KCHF – 61089.11 dans l'excédent reporté OAI de Morges.
- Poursuite du développement des clients hors OAI avec KCHF 1940 en 2019 contre KCHF 1'582 en 2018.

Provisions	31.12.2019	31.12.2018	
Etat au 1 <sup>er</sup> janvier	3 417 667.40	3 133 963.00	
Attribution/utilisation (-) nette des provisions Wilsdorf/Loro/CO <sub>2</sub>	0.00	-25 000.00	
Attribution/utilisation (-) nette provision entretien bâtiments	250 925.55	308 704.40	
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>3 668 592.95</b>	<b>3 417 667.40</b>	
<b>Excédents reportés AI</b> (Après affectation résultat de l'exercice)	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>	
<b>Vaud</b>			
Orif Morges	Excédent/Découvert (-)	442 365.06	340 551.90
Orif Pomy	Excédent/Découvert (-)	1 650 769.60	1 517 824.61
Orif COPAI	Excédent/Découvert (-)	0.00	-61 089.11
Orif Renens	Excédent/Découvert (-)	194 630.28	2 138 515.88
Orif Aigle	Excédent/Découvert (-)	856 952.61	901 375.06
<b>Fribourg</b>			
Orif Vaulruz	Excédent/Découvert (-)	646 741.43	673 931.79
<b>Valais</b>			
Orif Sion	Excédent/Découvert (-)	1 088 556.95	701 984.04
<b>Genève</b>			
Orif Vernier	Excédent/Découvert (-)	284 440.54	94 434.68

<b>Jura</b>			
Orif Delémont	Excédent/Découvert (-)	1 546 973.75	1 403 952.97
<b>Neuchâtel</b>			
Orif La Chaux-de-Fonds	Excédent/Découvert (-)	517 638.10	-48 507.62
		<b>8 980 740.22</b>	<b>7 662 974.20</b>
<b>Fonds d'innovation</b>			
Etat au 1 <sup>er</sup> janvier		29 726.84	0.00
<b>Vaud</b>			
Orif Morges		25 000.00	21 148.76
Orif Pomy		25 000.00	0.00
Orif Renens		0.00	4 412.52
Orif Aigle		0.00	3 623.10
<b>Fribourg</b>			
Orif Vaulruz		0.00	0.00
<b>Valais</b>			
Orif Sion		50 000.00	542.46
<b>Genève</b>			
Orif Vernier		0.00	0.00
<b>Jura</b>			
Orif Delémont		50 000.00	0.00
<b>Neuchâtel</b>			
Orif La Chaux-de-Fonds		50 000.00	0.00
<b>Etat au 31 décembre</b>		<b>229 726.84</b>	<b>29 726.84</b>
<b>Fonds propres</b>		<b>2019</b>	<b>2018</b>
Etat au 1 <sup>er</sup> janvier		3 626 064.11	3 600 678.36
Affectation/utilisation (nette) des dons reçus		33 563.88	33 155.95
Résultat de l'exercice		8 649.69	-7 770.20
<b>Etat au 31 décembre</b>		<b>3 668 277.68</b>	<b>3 626 064.11</b>
<b>Excédent/découvert (-) de l'exercice</b>		<b>2019</b>	<b>2018</b>
Morges		162 902.27	401 826.46
Pomy		132 944.99	-171 850.47
Sion		386 572.91	10 306.72
COPAI		0.00	-295 303.37
Vernier		190 005.86	-138 181.29
Delémont		143 020.78	-127 528.62
Vaulruz		-27 190.36	-60 218.58
Renens		-192 213.70	83 837.92
La Chaux-de-Fonds		566 145.72	-209 519.71
Aigle		-44 422.45	68 838.91
<b>Excédents / découvert OAI</b>		<b>1 317 766.02</b>	<b>-437 792.03</b>
Etat Vaud – Eval Pro		0.00	-19 910.40
Association		8 649.69	12 140.20
Excédent / découvert Capital		8 649.69	-7 770.20
		<b>1 326 415.71</b>	<b>-445 562.23</b>

<b>4</b> Nombre de collaborateurs L'association compte plus de 250 collaborateurs/trices.		
<b>5</b> Ventilation des dettes à long terme	<b>2019</b>	<b>2018</b>
De un à cinq ans	6 870 775.20	9 136 548.15
Plus de cinq ans	7 579 367.15	5 626 264.80
	<b>14 450 142.35</b>	<b>14 762 812.95</b>
<b>6</b> Honoraires versés à l'organe de révision	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Audit 23 801.70		25 589.50
Autres prestations de services	5 492.70	7 000.50
<b>7</b> Dettes découlant d'opérations de crédit-bail	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Leasing véhicules	223 177.25	252 292.20
Baux à loyer	3 798 727.20	3 794 322.40
<b>8</b> Dettes envers les institutions de prévoyance	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Caisse intercommunale des pensions	552 837.10	984.60
Caisse de retraite du personnel enseignant VS (CPVAL)	127 376.05	134 074.65
<b>9</b> Actifs mis en gage	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>a</b> Immeuble Morges (VD) par la remise à la BCV de 3 cédules en 1 <sup>er</sup> rang, parité de rang, totalisant Frs. 9 950 000.-, ainsi que d'une cédule 2 <sup>e</sup> rang de Frs. 400 000.-, en garantie du prêt hypothécaire BCV 656.99.01, BCV 5053.25.60, BCV 5247.09.30 et BCV U5124.36.37 à raison de Frs. 4 716 647.15 au 31.12.2018 et Frs. 4 641 386.55 au 31.12.2019.	2 970 541.53	3 212 335.33
<b>b</b> Immeuble Pomy (VD) par la remise à la BCV de 3 cédules en 1 <sup>er</sup> rang, parité de rang, totalisant Frs. 5 640 000.-, ainsi que d'une cédule 2 <sup>e</sup> rang de Frs. 1 300 000.-, en garantie du c/c BCV 656.99.00 créancier au au 31.12.2012 ainsi que du prêt hypothécaire BCV 5101.79.05 à raison de Frs. 2 311 858.55 au 31.12.2018 et Frs. 2 282 242.55 au 31.12.2019.	1 601 212.00	1 752 230.80
<b>c</b> Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS) Halle d'exercice Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) par la remise à la BCVs de 1 cédule 1 <sup>er</sup> rang de Frs. 2 750 000.- en garantie du prêt hypothécaire BCVs no 884.11.18 ouvert à raison de Frs. 1 600 000.- au 31.12.2018 et Frs. 1 550 000.- au 31.12.2019.  Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de Frs. 5 000 000.-, en 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs no 150.25.02.  par la remise à la BCVs d'une cédule 1 <sup>er</sup> rang de Frs. 800 000.- en garantie du prêt hypothécaire no 858.20.49 ouvert à raison de Frs. 357 429.25 au 31.12.2018 et de Frs. 349 429.25 au 31.12.2019.	2 875 914.00	3 148 822.75
<b>d</b> Immeuble Vernier par la remise à la BCGe d'une cédule de Frs. 6 760 000.- en garantie du prêt hypothécaire no 5042.55.44 ouvert à raison de Frs. 6 080 000.- au 31.12.2018 et de Frs. 5 944 000.- au 31.12.2019.	10 217 852.20	9 765 472.20
Fin de l'annexe		

## Tableau des flux de trésorerie

CHF	2019	2018
Résultat de l'exercice	1 326 415.71	-445 562.23
Amortissements/corrections de valeur sur les actifs immobilisés	2 751 650.23	2 881 786.30
Variation des provisions	455 207.43	313 431.24
Variation des débiteurs AI	4 462 925.38	-2 280 642.13
Variation des autres créances à court terme	-82 157.45	84 548.62
Variation des actifs de régularisation	108 440.86	122 393.22
Variation des créanciers et créanciers divers	1 209 536.77	-1 616 686.08
Variation des autres créanciers	-857.86	857.86
Variation des passifs de régularisation	148 630.45	348 393.28
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	10 379 791.52	-591 479.92
Augmentation des garanties de loyer	-25 421.95	-10 882.45
Investissements en agencements	-945 898.40	-1 505 764.68
Investissements en immeubles	-991 000.00	-366 672.20
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-1 962 320.35	-1 883 319.33
Variation des hypothèques	-307 896.00	-307 896.00
Dons (+) et utilisations (-) dons	33 563.88	33 155.95
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-274 332.12	-274 740.05
Variation nette de trésorerie	8 143 139.05	-2 749 539.30
Trésorerie nette au 1 <sup>er</sup> janvier	329 467.04	3 079 006.34
Trésorerie nette au 31 décembre	8 472 606.09	329 467.04
Variation nette de trésorerie	8 143 139.05	-2 749 539.30





Tél. +41 21 310 23 23  
Fax +41 21 310 23 24  
www.bdo.ch

BDO SA  
Biopôle SC-B - Epalinges  
Case postale 7690  
1002 Lausanne

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale de

Orif, Organisation romande d'intégration et de formation professionnelle, Aigle

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Orif, Organisation romande d'intégration et de formation professionnelle, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

#### Responsabilité de la direction

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b CC en liaison avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b CC en liaison avec l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 8 mai 2020

BDO SA

Bastien Forré

Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

pp Loïc Rossé

Expert-réviseur agréé

Annexes  
Comptes annuels

**CONSEIL DE DIRECTION****Bureau du Conseil**

Président  
Serge Reichen  
Administrateur de sociétés, Lausanne

Vice-présidente  
Maia Wentland Forte  
Professeur honoraire UNIL,  
Partenaire be2be

Michel Produit  
Administrateur délégué, Sion

**Membres du Conseil de direction**  
Erwin Fischer  
Directeur du Service de  
la formation professionnelle  
du canton de Genève

Jérôme Favez  
Chef du service de l'Action sociale, Sion

Pierre Kaech  
Orienteur professionnel, Marly

Muriel Christe Marchand  
Cheffe du service de l'Action sociale,  
Delémont

Dr Roland Moeri  
Médecin, Crissier

Christophe Reymond  
Directeur général du Centre Patronal,  
Paudex

Nicolas Rufener  
Secrétaire général de la Fédération  
genevoise  
des métiers du bâtiment (FMB)

**Membre consultatif**  
Dominique Rast  
Directeur général, Orif

**DIRECTION GÉNÉRALE**

**Membres de la direction générale**  
Dominique Rast  
Directeur général

Eric Borgeaud  
Directeur Filière Adultes

Damien Métrailler  
Directeur Filière Jeunes

Jacques Nicolérat  
Directeur Finances et Administration

Alessandra Aslan  
Directrice Ressources humaines

**Responsables de service  
(par ordre alphabétique)**  
Laurent Kobi  
Resp. Communication

Stéphanie Krummenacher  
Resp. Comptabilité et Administration

Bruce Prince  
Resp. Système de management  
intégré (mandat externe)

Eric Schaller  
Directeur adjoint,  
Resp. Service informatique

Sonja Scherb  
Resp. Ressources humaines

Nadine Vuadens  
Resp. Administration et Salaires

**EQUIPES DE DIRECTION  
DES SITES  
DE LA FILIÈRE ADULTES**

**Orif Aigle**  
Bruno Castrovinci  
Directeur

Christelle Détraz Jaquerod  
Resp. du service administratif

Jean-Paul Métry  
Resp. de l'équipe professionnelle

Svetlana Chiapolino  
Resp. pédagogique

**Orif Delémont**  
Romeo Radice  
Directeur

Marie-Jeanne Cornu  
Resp. du service administratif

André Merz  
Resp. de l'équipe professionnelle

Fabrice Odiet  
Resp. pédagogique

**Orif La Chaux-de-Fonds**  
Romeo Radice  
Directeur

Anne-Christine Bauer  
Resp. du service administratif

Sabina Parata-Beutler  
Resp. pédagogique

André Mazzarini  
Resp. de l'équipe professionnelle

**Orif Morges**  
Antonio Romano  
Directeur

John Geiser  
Directeur adjoint

Nicole Théraulaz  
Resp. du service administratif

Antonio Di Pietrantonio  
Resp. de l'équipe professionnelle

Jacques Randin  
Resp. de l'équipe professionnelle

Felice Impala  
Resp. de l'équipe sociale

Catherine Aviolat Nigg  
Resp. pédagogique

**Orif Pomy**  
Stéphane Francey  
Directeur

Lucien Avanzino  
Directeur adjoint

Corinne Baltar  
Resp. du service administratif

Jean-François Martin  
Resp. de l'équipe professionnelle

Sandrine Massonnet  
Resp. pédagogique

Sara De Antoni  
Resp. de l'équipe sociale

**Orif Vaulruz**  
Bruno Castrovinci  
Directeur

Mary-Laure Richoz  
Resp. du service administratif

Emilia Lepori Andersen  
Resp. de l'équipe professionnelle

Pierrette Thalmann  
Resp. pédagogique

**EQUIPES DE DIRECTION  
DES SITES  
DE LA FILIÈRE JEUNES**

**Orif Renens**  
Alain Woodtli  
Directeur

Svend Lehmann  
Directeur adjoint

Chantal Albrecht  
Resp. du service administratif

Truusje Winkel  
Resp. pédagogique

Séverine Porchet  
Resp. de l'équipe sociale

Alain Künzli  
Resp. de l'équipe professionnelle

**Orif Sion**  
Eric Morand  
Directeur

Elia De Iaco  
Directeur adjoint

Lucia Steiner  
Resp. du service administratif

Gérard Thurre  
Resp. de l'équipe professionnelle

Christophe Surdez  
Resp. de l'équipe professionnelle

Pierre-André Rossier  
Resp. pédagogique

Valérie Gaspoz  
Resp. de l'équipe sociale

**Orif Vernier**  
Michel Guignard  
Directeur

Bruno Maillat  
Directeur adjoint

Elodie Poirier  
Resp. du service administratif

Luigi Crispoldi  
Resp. de l'équipe professionnelle

Yann Forest-Dodelin  
Resp. de l'équipe professionnelle

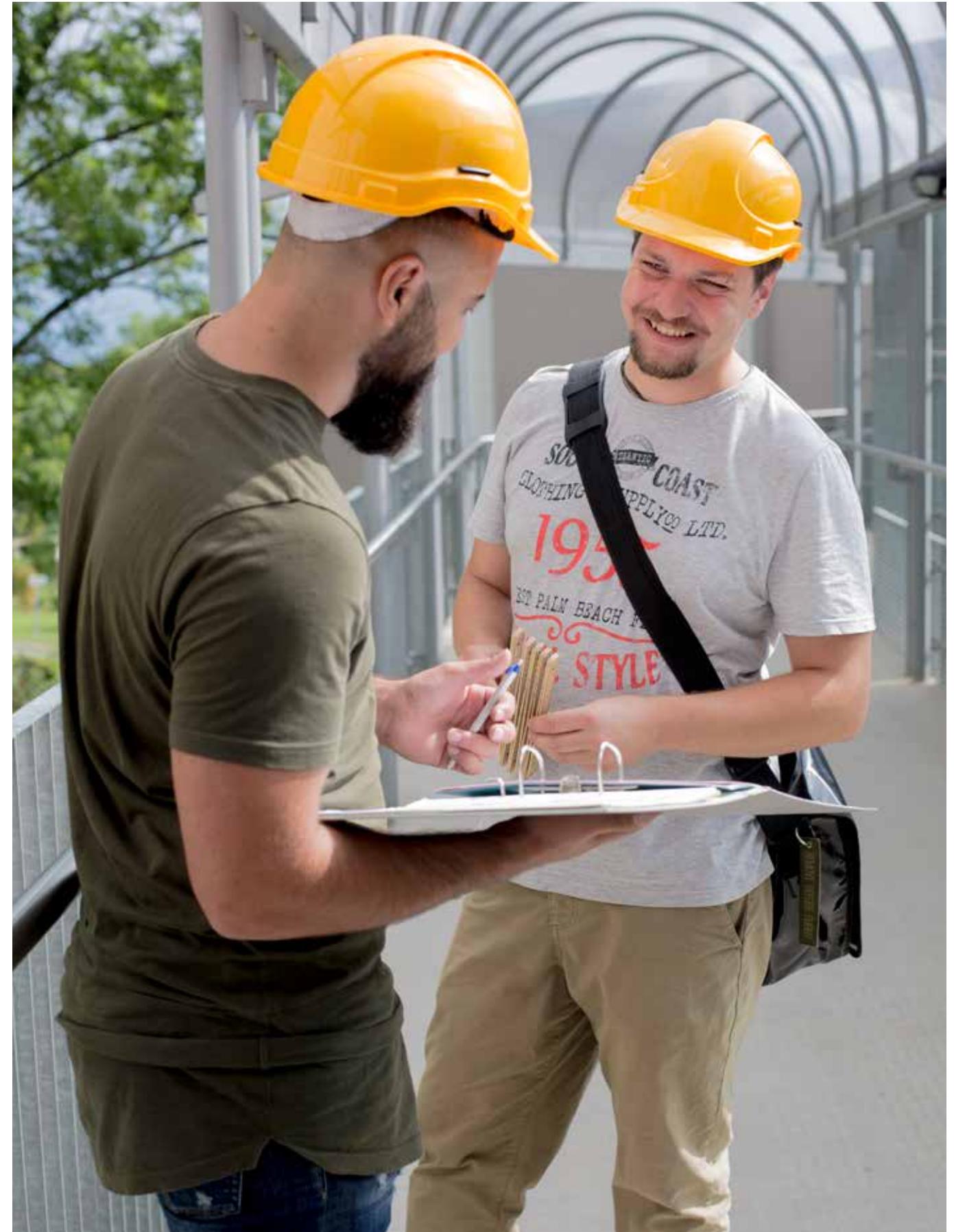
Marie-Eve Tejedor  
Resp. pédagogique

Xavier Baricault  
Resp. de l'équipe sociale

**Orif Service Intégration**  
Vincent Botet  
Directeur

Alberto Fernandez  
Resp. équipe service intégration

Corine Beetschen  
Resp. du service administratif





Former, intégrer, ensemble